Trente-deuxième Année. — N° 158 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 7 JUIN 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 6 JUIN 1887

RÉUNION PLÉNIÈRE

DES

Délégués convervateurs et indépendants

Ainsi que nous l'avions annoncé, la réunion plénière des délégués conservateurs et indépendants a eu lieu dimanche dernier, 60, rue Ste-Catherine, à Lille, sous la présidence de M. Plichon, député du Nord.

Sur l'estrade avaient pris place les présidents et les représentants des comités conservateurs du département. Dans l'assistance, nous remarquons presque tous les députés du Nord ainsi qu'un grand nombre de conseillers généraux et d'arrondissement et de maires des communes.

Cinq cents délégués, dont la plupart étaient munis de procurations de leurs collègues, au nombre de près de six cents, qui n'avaient pu se rendre à Lille, avaient pris place dans la grande salle mise obligeamment à la disposition du comité conservateur par l'honorable M. Asseman, entrepreneur.

M. Plichon propose de composer le bureau de MM. Félix Le Roy, député; baron de l'Espine, doyen des conseillers généraux du Nord; Desmyttère, conseiller général, et Degroote, conseiller général, maire d'Hazebrouk, secrétaire. Sur la demande de M. des Rotours, M. Pierre Bonte, le plus jeune délégué présent, est adjoint au bureau comme secrétaire.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

DISCOURS DE M. PLICHON

Après la constitution du bureau, M. Plichon prend le premier la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Vous êtes appelés à procéder, le 19 de ce mois, à l'élection d'un sénateur pour remplacer l'honorable M. Fournier, que la mort est venue surprendre avant l'âge, et nous vous avons convoqués pour arrêter le choix de votre candidat.

» Jamais élection ne se sera faite au milieu de circonstances plus graves et n'aura réclamé de tous les bons citoyens autant de dévouement et d'efforts.

» Nos adversaires eux-mêmes ne peuvent plus le dissimuler aujourd'hui. Intérêts moraux, intérêts matériels, tous les intérêts sont en souffrance. Le pays est inquiet, profondément inquiet — il est inquiet, pour sa foi, pour sa fortune, pour son existence même et l'on ne saurait plus le contester c'est la mauvaise politique du gouvernement, politique que la minorité conservatrice a vainement combattue, qui l'a précipité dans la crise redoutable où il se débat.

» Je dis que le pays est inquiet pour sa foi. Comment ne le serait il pas, quand il voit les religieux chassés de leur sanctuaire, les religieuses du lit des malades, le christ banni des écoles, le clerge menacé dans son recrutement et ses moyens d'existence et les générations qui s'élèvent livrées à un enseignement athée, au mépris des vœux, des protestations, de l'autorité et de la liberté des pères de famille, obligés même à faire la dépense de cet enseignement maudit. Jamais, dans la vie des peuples, semblable violence n'a été faite à la conscience humaine.

« Le pays est inquiet pour sa fortune, parce qu'il voit ses finances dilapidées, les dépenses ordinaires de l'Etat s'accroitre chaque jour pour satisfaire d'insatiables appétits, et ses recettes s'affaisser sous le coup de la misère publique et de complaisances coupables envers les redevables du Trésor, transformés en agents électoraux, dont on récompense ainsi les services. Le pays est inquiet pour sa fortune, parce qu'il voit les emprunts se succéder chaque année pour payer des palais scolaires, des expéditions lointaines, racheter et construire des chemins de fer improductifs et d'une exploitation onéreuse. Le pays est inquiet, parce qu'il voit la dette publique s'augmenter, l'amortissement disparaître, et, malgré la solennelle promesse qu'il n'y aurait plus ni impôts, ni emprunts nouveaux, de nouveaux impôts et de nouveaux emprunts annoncés pour solder les folies du passé. Le pays est inquiet, enfin, à cause du déficit chronique de nos budgets, qui atteint, en moyenne, le chiffre énorme de 500 millions par an et qui rend, si on ne se hâte d'y mettre ordre, la banqueroute de l'Etat inévitable.

» Malgré leurs démentis officiels opposés, lors dès élections de 1885, à nos affirmations, les ministres eux-mêmes sont obligés de reconnaître maintenant la vérité de cette situation, à laquelle jusqu'à ce moment ils se sont sentis impuissants à porter remède, ou n'en ont pas eu le courage.

» Ce n'est pas tout. A côté de l'état désastreux de nos finances, il y a les ruines particulières qui s'accumulent, la dépression de la propriété foncière qui atteint 30 et même 40 pour cent de sa valeur, les souffrances de l'industrie et de l'agriculture, incapables de résister à la concurrence étrangère, par l'effet de l'insuffisance de nos tarifs douaniers et de funestes traités de commerce, œuvres de sectaires et d'incapables, que nous avons vainement combattus.

» Grâce à notre initiative et aux incessants efforts de la minorité conservatrice, les droits d'entrée sur les céréales ont enfin été relevés, en dépit de l'opposition de la majorité des membres du cabinet et des républicains de la Chambre. Malheureusement, d'un autre côté, le gouvernement, malgré les engagements les plus solennels, veut anéantir, dans sa disposition la plus essentielle, la loi du 29 juillet 1884 sur le régime des sucres que nous avions obtenue au prix de tant de luttes, loi qui avait sauvé la grande industrie des sucres et la culture de la betterave ; c'est la ruine qui va, de nouveau, atteindre ces deux grands intérêts.

» Nous avons dit que le pays est inquiet pour son existence. Qui oserait le contester ? Au dedans il se voit chaque jour livré davantage au radicalisme, par des ministres sans courage, impuissants à résister aux assauts de la Révolution qui les déborde et dont ils sont trop souvent les complices.

» Au dehors, nos troupes, que réclame la sécurité de nos frontières, restent engagées au Tonkin où la guerre qui se continue et un climat meurtrier font d'incessantes victimes sans profit possible pour le pays.

» En Europe, notre isolement est absolu et nous sommes sans alliances, en présence des éventualités redoutables qui peuvent se produire, peut-être même à brève échéance.

» Justement préoccupés de notre politique jacobine, les cabinets étrangers se tiennent à l'écart, et même s'éloignent de nous.

» Après nos désastres de 1870 et de 1871, l'Assemblée nationale, chargée de panser les plaies si profondes et si cuisantes de la patrie, était parvenue à faire face aux charges écrasantes qui pesaient sur le pays. En se retirant en 1876, elle léguait au pouvoir qui devait lui succéder, des finances prospères avec la paix, l'ordre, la sécurité, l'confiance. Les budgets se soldaient avec de notables excédents, tout en consacrant deux cents millions par an à l'amortissement de la dette publique.

» Depuis, une autre politique a prévalu. Elle a passé sur la France comme un fléau. On ne rencontre plus aujourd'hui trace de cette prospérité; l'on ne voit partout que misères et ruines.

» Nos adversaires cherchent mais vainement à rejeter sur les régimes antérieurs les embarras financiers inextricables au milieu desquels le pays se débat. L'évidence les confond. Nous le répétons, les derniers budgets dressés par l'Assemblée nationale faisaient face à toutes les charges, à celles du passé comme à celles du présent, et, après avoir pourvu à l'amortissement, les budgets se soldaient avec des excédents, le budget de 1875 avec un excédent de 78.490,423 fr., le budget de 1876 avec un excédent de 98,304,824 francs.

» Je vous le demande, Messieurs, est-il possible de confier désormais nos pouvoirs à ceux qui ont été les instruments et les complices de cette politique et qui n'ont ni la force ni la volonté d'en réparer les désastres. Ce serait de la déraison! Ce serait vouloir la perte définitive du pays !

» Il faut que le candidat que vous allez désigner n'ait aucune de ces responsabilités à sa charge, qu'il soit libre de toute compromission avec le passé et qu'il soit résolu à se voner tout entier à l'œuvre si laborieuse du relèvement moral, économique et financier du pays,

» Cette œuvre s'impose aujourd'hui, car c'est l'œuvre du salut du pays ; mais au milieu de l'émiettement des opinions et du trouble des esprits, son accomplissement réclame l'union et le concours dévoué de toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi nous nous sentons le devoir, quoique le succès du 10 juin soit assuré au moyen de nos seules forces, de la placer en dehors et au-dessus de ce qu'on est convenu d'appeler les partis politiques; nous faisons appel aux honnêtes gens de toutes les opinions.

» Il ne s'agit, en ce moment, ni de République, ni de Monarchie, — il s'agit de la France, menacée de périr, qu'il faut sauver avant tout.

» Un cabinet nouveau vient de se former, nous l'attendrons à l'œuvre. Si, à la politique de guerre contre les intérêts religieux, il substitue une politique d'apaisement, le parti conservateur n'a aucune raison pour lui refuser ses voix. Son concours, du reste, n'a jamais manqué aux cabinets précédents, lorsqu'il s'est agi des vrais intérêts du pays. Jamais on n'a rencontré de sa part une opposition systématique.

» Avant de vous inviter à désigner votre candidat, je crois devoir vous faire connaître que plusieurs comités des arrondissements du sud du département ont exprimé le vœu que le candidat fût choisi dans l'arrondissement que l'honorable M. Fournier semblait représenter plus spécialement parmi les sénateurs du Nord.

» Le comité départemental n'a pu que donner acte de ces vœux; la réunion plénière des délégués ayant seule qualité dans sa souveraineté, pour y répondre.

» Ce devoir accompli, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien procéder à la désignation de votre candidat. Il sera procédé au scrutin secret s'il y a lieu.

» Je donnerai la parole à ceux des membres de la réunion qui auront une proposition à faire à cet égard. »

La candidature de M. Marie-Soufflet acclamée

M. Hunez, fabricant de sucre et cultivateur, délégué sénatorial et maire d'Etreux, demande la parole :

« Je crois, dit-il, être l'écho, non seulement des arrondissements méridionaux, mais encore du département tout entier, en vous proposant d'acclamer comme candidat l'honorable M. Marie-Soufflet, conseiller général et maire de Landrecies. (Applaudissements unanimes !)

» Les services qu'il a rendus, comme maire de la ville qu'il administre et comme membre de notre assemblée départementale, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici.

» Jusqu'ici, sa modestie avait toujours reculé devant les honneurs que ses nombreux amis avaient voulu lui assurer. Mais j'ai la ferme confiance que, devant la manifestation unanime que je vous propose de faire sur son nom, sa résistance s'effacera enfin. En le choisissant, vous aurez en lui un énergique défenseur de l'ordre, de la religion et de la liberté. »

Un tonnerre d'applaudissements couvre les paroles de l'honorable M. Hunez, et, lorsque le président demande si d'autres délégués n'ont pas quelque candidature à présenter, l'assemblée se lève toute entière et, d'une seule voix, acclame comme candidat M. Marie-Soufflet.

M. Plichon met cette candidature aux voix ; elle est adoptée à l'unanimité. A la contre-épreuve, pas une seule main ne se lève, et le président proclame M. Marie-Soufflet candidat du parti conservateur pour l'élection du 19 juin prochain.

M. Plichon prend de nouveau la parole :

» Vous venez, Messieurs, d'acclamer la candidature de l'honorable M. Marie-Soufflet ; vos suffrages ne pouvaient porter sur un citoyen plus digne de votre confiance. Son caractère ferme et élevé, ses opinions conservatrices, dont il n'a jamais dévié, les services qu'il a rendus au pays, soit comme maire de Landrecies, soit comme membre du conseil général, où il siège depuis vingt et un ans, et où il s'est acquis les sympathies de tous ses collègues, ses connaissances en matière d'agriculture le signalaient pour cet important mandat.

» Nous savons combien M. Marie-Soufflet redoute l'honneur que vous voulez lui conférer, et son vif désir de ne pas s'élever au-dessus de la sphère plus modeste où il rend de si utiles services. Nous espérons que, reconnaissant les difficultés dans lesquelles le pays est engage, il se déterminera à lui faire le sacrifice de ses affections de famille et de son repos. Nous le conjurons d'accepter la candidature qui lui est si honorablement offerte. »

Les bravos de l'assistance montrent à M. Plichon qu'il a exprimé complètement les sentiments de tous.

DISCOURS DE M. MARIE-SOUFFLET

M. Marie-Soufflet monte alors sur l'estrade et, d'une voix vibrante, il adresse aux délégués l'improvisation suivante, qui est soulignée à chaque phrase par des acclamations et des applaudissements enthousiastes.

« Messieurs,

» Je suis profondément touché de la manifestation si sympathique dont je suis l'objet.

» Je vous en remercie du plus profond de mon cœur, en vous priant de vouloir bien agréer mes sentiments de vive et sincère gratitude.

» Si j'ai pu rendre quelques services au pays, depuis 22 ans que je suis mêlé à la vie publique et à toutes les luttes politiques, je n'ai fait que mon devoir.

» Mais, j'en suis aujourd'hui trop largement récompensé par les suffrages et les sympathies de cette assemblée qui est composée de toutes les notabilités conservatrices du département du Nord.

» Je reconnais comme vous, messieurs, que nous ne pouvons pas déserter la lutte. Car, livrer sans combat le champ de bataille à nos adversaires serait non seulement un acte de défaillance bien coupable, mais ce serait proclamer notre impuissance et provoquer le suicide et la mort de notre parti.

» Je ne désirais pas la candidature, croyez-le bien; et j'avais espéré jusqu'au dernier moment que vous chercheriez un candidat ayant plus de mérite, et vous offrant des chances de succès plus sérieuses.

» Vous en avez décidé autrement.

» Vous venez de faire un pressant appel à mon dévouement et a mon patriotisme, j'y répondrai en acceptant la candidature que vous me faites l'honneur de m'offrir.

» Je ne veux pas me dérober au grand devoir qui m'est imposé par l'unanimité de vos suffrages.

» Et je saurai mettre au-dessus de ma tranquillité personnelle, au-dessus de mes affections de famille les plus chères, l'intérêt supérieur de notre cause et l'amour profond de mon pays.

» Au point de vue politique, je partage entièrement les sentiments patriotiques si bien exprimés par notre cher et honorable president, M. Plichon.

» C'est vous dire que, si vous m'envoyez siéger au Sénat, je resterai sur le terrain des affaires pour défendre utilement les intérêts de l'agriculture et de l'industrie.

» L'agriculture, qui souffre tant depuis plusieurs années, a droit à toutes les mesures de protection susceptibles de lui rendre la prospérité.

» Je réclamerai le contrôle le plus sévère pour nos finances publiques, qui sont livrées au gaspillage le plus scandaleux.

» Je serai l'adversaire résolu des folles expéditions lointaines, de ce Tonkin maudit qui nous a déjà coûté tant de sang et tant d'or, sans profit pour la France.

» Respectueux des droits acquis, je voterai au Sénat comme j'ai voté au conseil général, pour le maintien des Facultés à Douai.

» Je ferais de même, si l'on voulait, un jour, enlever à Cambrai, son archevêché, ou à Lille, les Facultés de médecine et des sciences de l'Etat.

» Je serai opposé à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, voulant la liberté de conscience pour tous, et le respect de nos croyances religieuses foulées aux pieds par les athées et les sectaires. Et, puisque vous le voulez, je serai, le 19 juin, le champion du parti conservateur, en prenant l'engagement de tenir, d'une main ferme, le drapeau de l'ordre et de la liberté. »

M. Plichon, avant de terminer la séance, adresse un dernier appel aux délégués.

» Je vous demande la permission de remercier, au nom de la réunion, avec les sentiments de la plus profonde gratitude, M. Marie-Soufflet de s'être rendu à nos vœux.

» Maintenant que sa candidature est acquise, nous avons le devoir de la faire triompher.

» Le succès de cette élection ne saurait être douteux, si elle était libre de toute pression officielle,

» Nos pointages les plus sévères le garantissent. Mais nous devons nous attendre à voir l'administration mettre en jeu pour la combattre tous ses ressorts même les plus mauvais. C'est à vous, Messieurs, c'est au parti conservateur tout entier qu'il appartient de la défendre. C'est d'autant plus nécessaire que cette élection emprunte un caractère particulier d'importance par suite de cette circonstance que le département est appelé à réélire, au mois de janvier prochain, toute sa représentation sénatoriale; il est donc indispensable d'en assurer le succès et d'obtenir un succès éclatant de nature à réagir sur l'élection générale du mois de janvier et d'en déterminer d'avance le triomphe. Ce grand succès n'est pas moins nécessaire pour imprimer dans le pays un mouvement d'opinion favorable et inspirer à la France conservatrice inquiète, qui a les yeux fixés sur l'élection du 19 juin, un sentiment de confiance, cette force morale sans laquelle aucune victoire n'est possible.

» Ce succès étant, vous l'obtiendrez si vous le voulez, Messieurs, il vous suffira de vous mettre en campagne, de rassurer les faibles, de conquérir les indécis, les douteux, et vous les conquerrez en leur faisant connaître les dangers de la patrie, la situation déplorable dans laquelle les ministres qui se sont succédé depuis 1877 ont jeté le pays, et en leur faisant comprendre que ce ne sont pas les complices de leur politique qui soient capables de le relever de son état de ruine. Je vous demande avec toutes les instances possibles de faire ces démarches, je vous le demande au nom de la patrie malheureuse et menacée que tous nous avons le devoir de sauver. »

M. le président demande enfin si quelque délégué n'a pas d'observations à présenter.

Personne ne demandant plus la parole, M. Plichon proclame la séance levée, et les délégués se séparent aux cris répétés de : Vive Marie-Soufflet.

LES ASSOCIATIONS ANGLAISES

POUR L'INSPECTION SANITAIRE DES MAISONS

On voit rarement plus développé que chez les Américains et les Anglais, cet esprit d'association qui se manifeste sous les formes les plus ingénieuses et trouve bien souvent des applications éminemment utiles.

Pour ne parler que des logements d'ouvriers, question dont on s'est préoccupé avec raison en Angleterre comme en Amérique, nous voyons des sociétés puissantes qui se sont fondées en vue de construire des maisons destinées à la classe ouvrière, et qui offrent, au moyen de certaines combinaisons, au travailleur économe, la possibilité de devenir propriétaire de son foyer.

Mais là ne se borne pas l'action de ces associations : non seulement elles s'efforcent de procurer à l'ouvrier un logement salubre mais elles veulent aussi combattre, dans la mesure du possible, l'insalubrité d'un trop grand nombre des demeures qui abritent la classe pauvre.

Nous trouvons; à propos de ces associations, une très intéressante étude, dans l'*Economiste français* sur une société anglaise, le comité de Mansion House formé pour s'occuper du logement des ouvriers.

Le but que se propose le *Mansion House Council* fondé à Londres en 1883 et composé de personnes très compétentes et très influentes, est « de lutter » contre l'insalubrité des logements existants, » d'apprendre aux habitants de ces bouges leurs » droits et leurs devoirs, de répandre parmi eux » les notions les plus élémentaires d'hygiène, d'inspecter les maisons où ils logent, d'en signaler » les défectuosités aux propriétaires, de chercher » à obtenir que ceux-ci y remédient, et, à défaut » de cela, de porter les faits à la connaissance des » autorités locales compétentes, d'insister près de » celles-ci pour qu'elles usent de leurs pouvoirs » de police et, si elles s'y refusent de signaler le » mal et l'apathie ou la négligence des autorités » locales à l'autorité centrale. »

Pour l'exécution de ce plan d'ensemble il existe toute une organisation très bien comprise.

Un comité exécutif, présidé par le lord-maire, et un comité central d'assistance sanitaire, ayant à sa tête le docteur Longtaff, un expert en matière de *sanitation*, forment la direction suprême de l'association.

Viennent ensuite les comités locaux, qui, au nombre de trente environ, rayonnent sur les différents quartiers de Londres, et dont les membres ont mission de découvrir, soit par eux-mêmes, soit par les personnes qui visitent les pauvres, l'état des logements et de leurs habitants.

Tous les efforts de la société tendent à améliorer le logement du pauvre et à élever le niveau moral de l'habitant, en éveillant chez ce dernier les sentiments de l'ordre et de la décence, sans jamais tomber dans l'assistance gratuite: la société ne distribue pas de secours elle intervient simplement pour combattre par son intervention et par les moyens que la loi lui met en mains, l'insalubrité des maisons ouvrières.

Les comités locaux font remettre à domicile des imprimés sur lesquels les intéressés sont invités à consigner les plaintes qu'ils peuvent avoir à formuler.

Ces réclamations sont alors examinées par les comités locaux qui, de leur côté, cherchent aussi à découvrir s'il existe dans les quartiers qu'ils inspectent des cas d'insalubrité tels que encombrement, ventilation défectueuse, insuffisance d'eau, mauvais état des cabinets, du drainage, des citernes; ils surveillent les constructions neuves et agissent de leur influence et en leur nom près des propriétaires ou des autorités pour faire obvier à tous les inconvénients signalés et reconnus.

S'il est nécessaire, pour obtenir satisfaction, de recourir aux voies légales, l'affaire devient alors du ressort exclusif du comité central.

Le *Mansion House Council* jouit d'une grande influence contre laquelle est venue parfois se buter le mauvais vouloir de quelques vestries, fonctionnaires chargés de surveiller les logements insalubres et dont le zèle a été depuis stimulé par ce contrôle sérieux.

Aussi l'institution a rendu déjà de grands services. En 1884 le comité central et les comités locaux ont examiné deux mille cinq cents cas d'insalubrité : six mille leur étaient soumis en 1886. L'association est parvenue à faire fermer certaines prétendues maisons modèles *model dwellings* qui avaient été construites contre toutes les règles de l'hygiène.

La Mansion House Council n'est pas seul de son genre : il est d'autres institutions similaires qui s'occupent de l'inspection des immeubles de la classe aisée. La plus importante est la *London sanitary Protection association*, qui compte douze cents membres, et qui, depuis sa fondation, a fait inspecter 2210 maisons par ses ingénieurs. Cette inspection a lieu au moyen d'abonnements dont le prix varie suivant l'importance de l'immeuble.

Dans des villes aussi populeuses que Roubaix et Tourcoing qui renferment des agglomérations importantes, cette question de l'inspection des logements insalubres mérite toute l'attention, et à ce titre le fonctionnement des sociétés anglaises ne manque pas d'intérêt.

S'il n'est pas possible de leur emprunter toute leur organisation, on peut du moins tirer quelque profit de leur méthode, et, en tout cas, ainsi que le fait remarquer l'auteur de l'article à qui nous empruntons les détails, dans ces institutions : « on voit l'initiative privée s'efforcer de suppléer » par son activité à l'insuffisance des organes de » l'autorité gouvernementale ou communale. » *It you want a thing doing, do it yourself*, disent les Anglais : si vous voulez qu'une chose se fasse, faites-là vous-même. Et ils ont raison ! J. P.

NOS ARTISTES ROUBAISIENS

au Salon de 1887

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 1er juin.

Les tableaux religieux sont assez nombreux au Salon de 1887.

Parmi ces toiles, il convient de citer celle de notre concitoyen, M. COOGHE : le *Vendredi Saint à l'église San Carlo*, à Rome. Ce qui nous frappe particulièrement dans cette œuvre, c'est qu'elle exhale un sentiment religieux bien plus élevé, bien plus intense que les scènes du même genre que nous a léguées la Renaissance. Celles-ci, en effet, sont toutes terrestres.

M. Cooghe au contraire, a compris toute la grandeur, toute la poésie du sujet qu'il avait choisi. Son tableau est de ceux qui arrêtent le public, lequel accorde une attention exceptionnelle aux œuvres où le talent de facture est à la hauteur de l'inspiration. C'est qu'il juge plus sainement qu'on ne le croit, en général, ce public. A défaut de connaissances spéciales, il a un sens droit et juste et il n'est pas insensible aux manifestations de l'art.

De vigoureuses qualités d'exécution donnent au tableau de M. COOGHE une saveur toute particulière. Si habile artiste n'avait que ces qualités il serait déjà fort digne d'éloges, mais ce que nous apprécions spécialement en lui, c'est la conception. Voilà ce qui le met hors de pair. En effet, les *artisans* habiles ne sont pas rares de nos jours. L'exécution est très minutieuse, très poussée ; mais la conception fait défaut. Or, on sent, devant le tableau de M. COOGHE qu'il a été empoigné par la grandeur de son sujet, on se rend compte de l'émotion qu'il a dû ressentir devant le spectacle qu'il a si fidèlement et si heureusement représenté.

Le *Vendredi-Saint* qu'il nous donne est bien, non pas seulement celui que nous avons vu, mais celui que nous avons rêvé. Il évoque, d'une façon saisissante, toutes les idées que nous associons à cette touchante et mystérieuse cérémonie.

La seconde toile de M. COOGHE — *Vaine attente* — encore qu'elle nous émeuve moins que le *Vendredi-Saint*, (ceci n'est pas une critique) ne laisse pas de nous charmer par la grâce de l'idée et l'ingéniosité de la composition. L'artiste a pris à son illustre maître, M. Cabanel, ses principales qualités.

C'est aussi un élève de M. Cabanel que nous avons à citer maintenant : M. CHARLES ROUSSEL, de Tourcoing. Nous venons de parler des œuvres religieuses. Nous passons à présent aux *apprêts pour la pêche*. Ces deux œuvres ont un lien commun : l'intérêt qui nous inspire la grandeur des idées religieuses et l'émotion que nous donne tout ce qui touche à la mer — la mer, cette « grande inconnue, » si pleine de périls et de mystères. La vie aventureuse du pêcheur, les dangers incessants qu'il court ont toujours été pour le public une source d'effroi, presque d'angoisse.

Tous ces sentiments que nous ne pouvons noter que sommairement, se trahissent dans le tableau si touchant de M. CHARLES ROUSSEL. Cette toile, est peinte avec beaucoup de largeur et d'énergie. Il n'y a là nulle afféterie, nulle préciosité. L'auteur a *fait juste*. Aussi bien, semble-t-il avoir une prédilection pour les marins et pour leur rude existence. Son second tableau, *Berck-sur-mer*, le

BOURSE DE PARIS

du lundi 6 juin

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 05	3 0/0	81 93	82 02	81 95
84 40	3 0/0 amortissable	84 40	84 40	84 35
108 97	4 1/2 1883	108 97	108 90	109 ..
57 1/16	3 0/0 Portugais	57 1/16	..	57 1/8
99 80	Italien 5 0/0	99 95	99 92	99 82
67 3/4	Extérieure 4 0/0	67 13/16	67 3/4	67 15/16
..	Hongrois 4 0/0	83 13/16	..	83 7/8
381 25	Egypte 6 0/0	379 ..	380 ..	380 ..
14 90	Turc 4 0/0	14 87	14 90	14 90
520 ..	Obligations du Trésor	..	..	512 ..
101 75	Russe 1870 5 0/0	..	..	101 50
523 25	Bons de liquidation 5 0/0	..	..	530 ..
	Sociétés de Crédit			
..	Banque de France	..	4140 ..	..
465 ..	Banque d'Escompte	467 50	..	468 75
738 75	B. Paris et d. Pays-Bas	750 ..	750 ..	755 ..
335 ..	Banque Parisienne	..	..	350 ..
1381 25	Crédit Foncier	1385 ..	1385 ..	1385 ..
..	Crédit Mobilier	..	202 96	..
565 50	Crédit Lyonnais	567 50	567 50	564 75
455 ..	Société générale	..	..	455 ..
472 50	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	..	471 25	477 50
510 ..	Banque Ottomane	511 25	513 75	513 75
..	Créd. Mobilier Espagn.	..	139 ..	..
	Chem. de f. Franc.			
..	Nord ..... act.	..	1550 ..	1550 ..
1280 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1295 ..	1295 ..	1295 ..
760 ..	Est »	..	..	777 50
860 ..	Ouest »	..	..	865 ..
1295 ..	Orléans »	..	1290 ..	1290 ..
1165 ..	Midi »	..	..	1158 75
	Chem. de f. Etrang.			
463 75	Autrichiens	462 50	462 50	463 70
180 ..	Lombards	180 ..	182 50	176 25
312 50	Saragosse	317 50	313 75	318 75
	Sociétés diverses			
2041 25	Suez	2045 ..	2045 ..	2046 25
1335 ..	Gaz Parisien	1337 50	..	1340 ..
685 ..	Voitures	..	..	685 ..
1140 ..	Omnibus	..	..	1132 50
218 75	Rio-Tinto	216 25	216 25	215 ..
398 75	Panama	399 75	..	399 ..
	Obligat. Foncières			
516 ..	Foncières 500 4 0/0	..	..	515 ..
..	» 10 4 0/0	..	..	104 75
530 ..	» 500 f. 3 0/0	..	..	530 ..
517 50	» 4 0/0 1863	..	..	517 ..
478 ..	» commun. 3 %	..	..	478 75
378 75	» 1877 3 0/0	..	..	380 ..
479 ..	» com. 1879 3 %	..	..	480 ..
479 ..	» 1879 3 0/0	..	..	478 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
403 ..	Nord	..	403 ..	403 ..
388 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	..	389 50	389 50
380 ..	Est 3 0/0	..	..	382 ..
394 25	Ouest 3 0/0	..	396 75	395 ..
396 50	Orléans	..	..	397 ..
397 ..	Midi 3 0/0	..	..	..
..	Nord-Est	..	..	..
628 ..	Bône-Guelma	..	..	635 ..
	Obligat. des Villes			
526 .	Paris 1855-1860	..	..	532 ..
524 ..	— 1865	..	..	527 50
409 50	— 1869	..	..	414 ..
397 ..	— 1871	..	..	399 ..
513 ..	— 1875	..	..	514 25
512 50	— 1876	..	..	515 ..
363 ..	Marseille	..	..	384 ..
103 75	Bordeaux	..	..	105 ..
99 ..	Lyon	..	..	98
105	Lille	..	..	104 50
46 75	Roubaix-Tourcoing	..	..	46 ..
	Obligations div.			
258 ..	Départem. de la Seine	..	..	265 ..
..	Gaz de Paris	..	..	..
..	Suez	..	..	..
423 50	Ob. fonc. Russie (4s, 5s)	..	..	430 ..

BOURSE DE LILLE

du lundi 6 juin

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	104 50	104 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	..	113 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	..	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr	..	505 25
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	397 50	397 50
Armentières	..	478 ..
Armentières 1879	..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 35 ans	..	46 25
Tourcoing 1878	..	497 25
Amiens, remboursable à 100 fr	..	107 ..
Département du Nord	104 50	104 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	..	647 50
— » » act. nouv.)	..	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	..	180 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	..	250 ..
Caisse Platel et Cie	..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	..	425 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	517 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	..	1180 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	..	35 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et Cie)	..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	..	500 ..
Blanche-Saint-Vaast	..	3825 ..
Denain et Anzin	..	265 ..
Obligations Nord	..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 500 fr.	..	412 50

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 6 Juin 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 85 .f.	3 0/0	81 92 1/2
84 10 .f.	3 0/0 amortissable	84 35 .f.
103 85 .f.	4 1/2 0/0	103 60 .f.
108 75 .f.	4 1/2 0/0 1883	108 85 f.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Grave incident au camp de la Valbonne

Lyon, 5 juin. — Une affaire mystérieuse et d'une assez grande gravité vient de se passer au camp de la Valbonne.

Le gendarme Bernard, de la brigade du camp, rôdait la nuit dernière autour du camp. Au moment où il frappait à une fenêtre d'une maison habitée par un officier qui est absent en ce moment, il fut interpellé par un factionnaire.

Bernard ne répondit pas, le factionnaire appela le poste. Les hommes de garde sortirent en armes; on ne connaît pas exactement la scène qui suivit, mais le gendarme Bernard aurait été frappé de vingt coups de baïonnette. Il est dans un état désespéré.

Une enquête est commencée. Cette affaire cause une grande émotion dans la région.

Elections aux conseils généraux

CORSE. — *Canton de Petrete-Bicchisano*

Inscrits : 1,250. — Votants : 934.

MM. Colona d'Istria ..... 500 ELU
Ogliastroni 451

SAVOIE. — *Canton d'Yenne.*

Inscrits : 2,491. — Votants : 1,892.

MM. Barlet, conservateur ..... 1.117 ELU
Goybet, républicain 769

Un démenti

M. de la Ferronnays fait démentir par le *Matin* l'assurance qu'il aurait donnée à M. Rouvier que les droites voteraient la loi militaire.

Les grèves belges

On télégraphie de Berlin au *Soleil* que le gouvernement belge aurait adressé une circulaire aux cabinets européens pour leur communiquer une version officielle des grèves récentes.

Un espion allemand

La *Justice* reçoit de Spincourt (Meuse), la communication suivante :

« Un allemand vient d'être arrêté sous la prévention d'espionnage et conduit dans la nuit à Montmédy.

» Pour se disculper, l'individu arrêté à chercher à faire passer pour un amateur désire